

Réf: Dossier N° : 47847

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TEHI TRANSPORT IMMOBILIER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA, DERRIERE
PHARMACIE CITE SIR, 06 BP 1058 ABJ 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Mars 2018 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TEHI TRANSPORT IMMOBILIER » .

Objet: l'immobilier, Le transport, La création de voie, Le bitumage, La restauration, L'import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA, DERRIERE PHARMACIE CITE SIR, 06 BP 1058 ABJ 06

GERANT: Monsieur DIABY CHEICK AMARA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09033 du 03/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8097 du 03/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

